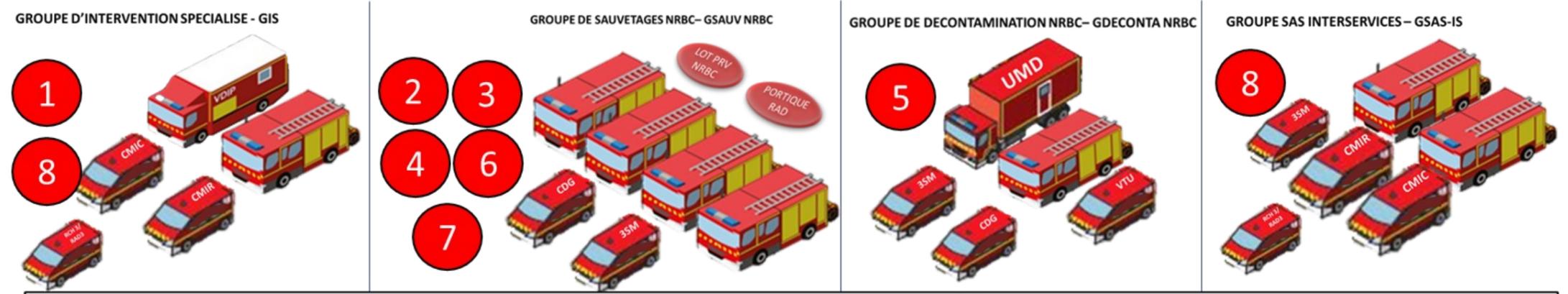


ANNEXE 1- SYNTHÈSE DE LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE



- 1 Levée de doute (symptomatologie /metrologie), prélèvements et identification VDIP
- 2 Extraction des victimes (valides et invalides)
- 3 Tri des victimes selon la présence ou non de symptômes et selon l'état valide ou invalide en symptomatologie valide (SV), symptomatologie invalide (SI) et asymptomatique (AS)
- 4 Zone PRV de traitement des victimes SI et SV (traitement antidotique et décontamination d'urgence par poudrage/déshabillage ou selon afflux de victimes déshabillage/douchage) et de catégorisation/ dénombrement des victimes en UA et UR
- 5 SI PRODUIT CONTAMINANT: Décontamination approfondie via l'UMD des victimes SI et SV avant leur évacuation au PMA
- 6 Zone PRI de traitement des victimes asymptomatiques (déshabillage/rhabillage et évacuation sur CAI)
- 7 Passage au portique RAD des victimes AS avant l'évacuation au CAI.
- 8 SAS interservices mis en place par la 1ere CMIC/R puis montée en puissance via des moyens dédiés

